
Programme de Formation

Appréhender et prévenir les situations de harcèlements dans le secteur privé

Organisation

Début :**Fin :****Durée : 7 heures****Mode d'organisation :** Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

- Managers, responsables d'équipe
- Référénts harcèlement, élus du CSE
- Responsables RH
- Employeurs, dirigeants
- Salariés du secteur privé concernés par la prévention des risques psychosociaux



Objectifs pédagogiques

- Connaître le cadre juridique du harcèlement et de la discrimination.
- Identifier les différentes formes de harcèlement (moral, sexuel, discriminatoire).
- Comprendre l'obligation de sécurité de l'employeur.
- Savoir traiter efficacement les alertes et prévenir les risques.
- Appliquer les principes de laïcité et de neutralité dans l'entreprise.
- Réagir de manière adéquate face à une situation à risque.



Description

1 – Identifier les situations de discrimination

- Définition légale de la discrimination
- Études de cas jurisprudentiels et retours d'expérience
- Régime juridique : responsabilité et sanctions encourues
- Règles spécifiques de preuve (inversion de la charge)
- Synthèse des points-clés

2 – Identifier les situations de harcèlement moral, sexuel et discriminatoire

- Définition du harcèlement moral (code du travail)
- Cas pratiques et décisions de justice récentes
- Définition du harcèlement sexuel (comportements et propos visés)
- Cas illustrés et jurisprudences marquantes
- Harcèlement discriminatoire : croisement entre discrimination et harcèlement
- Responsabilité civile et pénale de l'employeur et de l'auteur des faits

3 – L'obligation de sécurité de l'employeur

- Définition et fondement juridique
- Évolution jurisprudentielle (obligation de moyens renforcée vs résultat)
- Mesures préventives attendues de l'employeur



4 – Le traitement des alertes

- La loi sur la protection des lanceurs d'alerte
- Comment réagir face à un signalement
- Le rôle de l'enquête interne
- Sanctions disciplinaires : quand et comment ?
- Les acteurs impliqués : direction, RH, CSE, référent harcèlement, inspection du travail, médecine du travail

5 – Application du principe de laïcité et de neutralité

- Principes fondamentaux : liberté d'expression, liberté religieuse, laïcité
- Limites dans le cadre professionnel
- Études de cas concrets et décisions de jurisprudence



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

ateliers pratiques et exercices de mise en application



Moyens et supports pédagogiques

- Apports théoriques et réglementaires clairs
- Études de cas pratiques (jurisprudence, mises en situation)
- Échanges d'expériences, décryptage de cas réels



Modalités d'évaluation et de suivi

Débats et échanges au cours de la formation,
Mises en pratique,
Evaluation des acquis sous forme de Quiz



Informations sur l'admission

Informations sur la formation en présentielle

- **Lieu** : les stagiaires suivront la formation dans nos locaux (2 avenue Leonard de Vinci, 63000 Clermont- Ferrand
- **Horaires** : 9h -12 h 30// 13h 30- 17 h avec pauses.
- **Interactivité** : échanges directs avec le formateur, travaux pratiques, questions-réponses.
- **Supports** : documents papier ou numériques remis aux participants.
- **Matériel** : chaque stagiaire dispose d'un poste informatique.



Informations sur l'accessibilité

Etablissement ERP

Accessibilité aux personnes en situation de Handicap